



IARD - PRÉVOYANCE

NAISSANCE D'UN NOUVEAU PARTENARIAT : **EN SA MÉMOIRE**



En Sa Mémoire
Entretien et fleurissement des sépultures,
partout en France

« Entretien et Fleurissement de tombes »

A compter du 1er octobre 2020, la CEGEE commercialise, en partenariat avec la société « En Sa Mémoire » (ESM), un service d'entretien et de fleurissement des tombes.

Nous sommes le 1^{er} réseau bancaire à proposer l'offre à ses clients !

Dans quel but ?

La CEGEE est présente sur tous les moments de vie de nos clients, notamment lors des événements douloureux que sont les décès et les successions qui en découlent.

Aussi, nous souhaitons proposer à nos clients et prospects un nouveau service différenciant d'entretien et de fleurissement de tombes. Ce nouveau service s'inscrit dans le cadre d'un partenariat avec l'entreprise « en sa mémoire » (ESM).

Quels sont les enjeux ?

La CEGEE propose ce nouveau service dans le cadre du traitement des successions. Les clients / Prospects seront uniquement mis en relation avec notre partenaire.

Les enjeux sont doubles :

❑ Côté Client :

- Apporter un service complémentaire aux clients CEGEE ou prospects lors du traitement de la succession du défunt en s'appuyant sur une prestation simple et de haute qualité.
- Être utile à nos clients en leur facilitant l'entretien et le fleurissement de la tombe du défunt, notamment pour les héritiers dont le lieu de la résidence principale est éloigné de la tombe du défunt,

❑ Côté CEGEE :

- Générer un PNB additionnel sur vente : marge appréciable sur le produit,
- Améliorer le taux de recyclage des encours Epargne de nos clients décédés,
- Se distinguer de nos concurrents avec une offre innovante et utile pour nos clients,
- Augmenter la conquête de nouveaux clients et la fidélisation à travers le traitement de la succession





IARD - PRÉVOYANCE

NAISSANCE D'UN NOUVEAU PARTENARIAT : **EN SA MÉMOIRE**

Comment ça marche ?



En sa Mémoire, c'est qui ?

❑ La proposition de cette offre sera réalisée par la filière Successions.

Le gestionnaire de la filière Successions, après proposition au client ou prospect, adresse ensuite le contact à l'entreprise « En sa mémoire » via un formulaire en : <https://www.en-sa-memoire.fr/formulaire-de-mise-en-relation-caisse-epargne-grand-est/>

Le client valide les données et donne son accord pour être contacté par ESM.

❑ Après accord du client ou du prospect, « En sa mémoire » prend la main :

- ESM contacte la famille pour obtenir les informations complémentaires et réalise une proposition,
- ESM réalise la prestation + envoie le bilan photo à la famille



- N°1 en France de l'entretien et du fleurissement des sépultures depuis 2008
- 10.000 interventions / an – partout en France
- 100% des interventions réalisées par des équipes **de salariés** (pas de sous-traitance)

Quelle est la prestation ?

- Nettoyage complet du monument
- Fleurissement : mise en place d'une composition de 5 plantes de saison
- Deux offres pourront être proposées :
 - 190€ TTC : intervention « Post Obsèques » : trois ou quatre semaines après l'inhumation
 - 169€ TTC : intervention « Classique » : réalisation tout au long de l'année selon le choix de la famille
 - Envoi d'un bilan photo « Avant/Après » par email



C'est pour qui ?

- Familles pour qui l'agence succession constate que le lieu des obsèques est éloigné du lieu de domicile (besoin évident du service)
- Familles pas forcément éloignées géographiquement de la sépulture mais dans l'incapacité de réaliser elles-mêmes cette obligation

Pour accéder à la note d'information : [cliquez ici](#)